

Revalidation Certificat Restreint d'Opérateur

Titre(s) visé(s)

? Attestation de formation au stage et test de « revalidation CRO » permettant la revalidation du certificat correspondant.

Texte(s) de référence

? Arrêté du 08 février 2016 modifié relatif à la délivrance des certificats C.R.O., C.G.O., C.R. 1ère classe de service mobile maritime et du service maritime par satellite.

? Arrêté du 24 juillet 2013 modifié relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime et son annexe II, Appendice 10 relative aux revalidations des certificats d'opérateur de radiocommunications.

Finalité(s), Objectif(s) de la formation

? Remise à niveau, actualisation des connaissances et évaluation des compétences permettant la revalidation du titre pour une durée de validité de 5 ans.

? Le (la) stagiaire doit être en mesure de s'acquitter des tâches d'opérateurs des radiotélécommunications à bord d'un navire exploité dans le cadre du SMDSM et ce, dans la **zone océanique A 1**, en étant capable : d'émettre et recevoir des renseignements en utilisant les sous-systèmes et appareils du SMDSM en assurant les fonctions requises **(1)** et d'assurer des services radioélectriques en cas d'urgence **(2)**.

Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

? Toute personne devant procéder à la revalidation de son certificat restreint d'opérateur.

? Être titulaire du CRO (la pièce originale devra être présentée lors de l'inscription).

? La pratique de l'anglais et la connaissance du vocabulaire SMCP-OMI sont vivement conseillées.

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

? Avoir réalisé avec succès les épreuves du test de revalidation (1 h de test). Le test vise les compétences ci-dessus **(1)** et **(2)** et est réalisé, en langue anglaise, sous forme de mises en situation sur simulateur SMDSM + une interrogation orale. Sont déclaré(e)s admis(e)s les candidat(e)s ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20, pour l'ensemble des épreuves et sans note éliminatoire.

Conditions de revalidation du certificat

? Être titulaire de l'attestation de revalidation CRO.

? Avoir + de 18 ans et satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret.

Durée(s), modalité(s) de formation , effectifs (seuils) par session

- ? **5h** , comprenant la formation et le test de revalidation (durée du test = 1h).
- ? Formation théorique et pratique de 4 h dont 2h30 sur simulateur.
- ? Formation dispensée en centre, en continu, en présentiel.
- ? Possibilité de stage INTRA, en fonction de la disponibilité des équipements,
- ? de 4 à 4 stagiaires (maximum).

Programme de la formation + test

? **Les radiocommunications : remise à niveau et réactualisation des connaissances (1h30).**

? **Simulateur de radiocommunications : manipulation, fonctionnement et utilisation (2h30)**

- Emettre et recevoir des renseignements en utilisant sous-systèmes et appareils SMDSM.
- Utiliser les fonctions requises dans le SMDSM.
- Assurer des services radioélectriques en cas d'urgence.

? **Test (1h).**

Intervenant(e)s

? Formateurs (trices) pour adultes, titulaires des titres C.R.O. et C.G.O., expert(e)s en formation SMDSM, agré(é)es par l'administration des affaires maritimes.

Coût, horaires, dates & sites de formation

? Nous consulter.

Financement

? Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d'emploi, autre ...)

Conseil(s) pratique(s)

Pour ceux (celles) dont le niveau en anglais est jugé insuffisant, un cours préparatoire à la pratique de l'anglais maritime et à l'usage du vocabulaire et phrases types O.M.I. peut-être envisagé. N'hésitez pas à nous contacter.